

COMMUNIQUE du 28 avril 2020

Conséquences sportives et financières de l'annulation des compétitions fédérales et tournois de fin de saison 19-20

Championnat des Clubs

Certaines divisions nationales n'ont fait qu'une journée et les autres deux sur les trois prévues. Les divisions régionales n'ont participé elles qu'à une journée. En conséquence il n'y aura pas de classement pour cette saison et toutes les divisions régionales et nationales seront reconduites à l'identique pour la prochaine saison 2020-2021. D'autres clubs auront toutefois la possibilité de s'inscrire dans la division régionale du niveau le moins élevé de la ligue concernée. Les centres qui étaient prévus sur des journées qui ont été annulées seront proposés prioritairement sur les mêmes journées de la saison 2020-2021.

Financièrement, pour les divisions régionales, un avoir des deux tiers de la part d'inscription des clubs revenant au CNB (16.20€ par équipe dame et 27€ par équipe homme) sera fait à chaque ligue ; charge à celle-ci de répercuter ces avoirs à leurs clubs ainsi que ceux de leur part régionale. Pour les divisions nationales les chèques des parties des journées non jouées seront détruits ainsi que les chèques de caution.

Championnat des Clubs Promotion

Les divisions n'ont participé qu'à deux journées. En conséquence il n'y aura pas de classement pour cette saison et toutes les divisions seront reconduites à l'identique pour la prochaine saison 2020-2021. D'autres clubs auront toutefois la possibilité de s'inscrire dans la division régionale du niveau le moins élevé de la ligue concernée.

Financièrement, un avoir du tiers de la part d'inscription des clubs revenant au CNB (7.90€ par équipe sera fait à chaque ligue ; charge à celle-ci de répercuter ces avoirs à leurs clubs ainsi que ceux de leur part régionale.

Championnat individuel

Pour le Championnat de France, la sélection pour la Coupe d'Europe des Champions (ECC) sera faite par la DTN. Financièrement les engagements des têtes de série seront remboursés.

Coupe du Monde QUBICA-AMF

Dans l'attente d'une décision de QUBICA AMF quant à la date de la finale mondiale, de la sélection des représentants français à cette finale et de son financement.

Challenges René FERRIE et Bernard MORA

Les classements seront arrêtés au 8 mars sans toutefois prendre en compte les points de la 2^{ème} journée du CDC puisque celle-ci n'a pas été jouée par toutes les divisions nationales. D'autre part le classement sera établi sur les 6 meilleures étapes au lieu des 12 prévues puisque 14 étapes ont été comptabilisées au 8 mars sur les 30 prévues sur la saison.

Listing

Le dernier listing de la saison sera celui d'Avril (paru le 15/04) sur la période de référence du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Le prochain listing paraîtra ensuite en Septembre 2020 sur la période de référence du 01/04/2019 au 31/08/2020 (17 mois dont 5 sans compétition) et qui verra la mise à jour des catégories d'âge et des clubs pour ceux qui auront renouvelé leur licence.

Les listings suivants auront également une période de référence de 17 mois jusqu'à celui d'Août 2021 (période du 01/03/2020 au 31/07/2021).

Le listing de Septembre 2021 reviendra à la période de référence de 12 mois du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Tournois privés

Les organisateurs des tournois du 8 mars au 26 avril, qui auront fait part de l'annulation de leur compétition à cause du confinement, verront leur inscription remboursée puisque leur chèque a été encaissé.

Les organisateurs des tournois au-delà du 26 avril et jusqu'au 31 août, qui auront fait part de l'annulation de leur compétition à cause du confinement, verront leur chèque détruit.

Equilibrage des boules

Les boules de plus de 10 livres ayant un trou d'équilibrage pourront être utilisées en compétition jusqu'au 31/08/2021 sauf pour les Championnats de France doublettes, individuels, jeunes, le Championnat des clubs divisions N1, N2 et N3, les tournois nationaux scratch et scratch-handicap, les tournois internationaux en France et à l'étranger et les Championnats internationaux. Une modification du livre III de la réglementation sera opérée à cet effet.

Nous n'ignorons pas que ces décisions exceptionnelles entraînent d'importantes conséquences pour les licenciés et les clubs mais elles se justifient par les enjeux nationaux de santé publique et de protections de nos licenciés.

Nous formons le vœu que les centres puissent rouvrir dans meilleurs délais et souhaitons bon courage et bonne chance à leurs dirigeants et salariés.

Prenez soin de vous et des autres en respectant le confinement.

Jean-Claude BUCHIN
Président du CNB